

COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES

COUPES AFFOUAGERES

Les inscriptions des coupes affouagères pour l'année 2019 s'effectueront à partir du lundi 23 septembre 2019 au vendredi 11 octobre 2019 inclus. **AUCUNE** inscription ne sera prise avant et après cette date.

Prix de la Coupe : 21 euros.

Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Le bénéficiaire de la coupe de bois devra se présenter personnellement en Mairie. Aucune inscription pour un tiers ne sera prise en compte.

**Rappel des règles pour la délivrance des coupes
(délibération du conseil municipal n°39/81 du 22/03/81) :**

Seules les personnes en résidence principale à St-Etienne-les-Orgues et payant leur impôt sur le revenu à la Direction des Finances Publiques de Manosque ont droit à l'affouage (un justificatif d'impôt sur le revenu pourra vous être demandé).

Seules les personnes en résidence principale à St-Etienne-les-Orgues depuis 6 mois minimum ont droit à l'affouage (justificatif de domicile à présenter).

Le tirage au sort aura lieu mardi 5 novembre à 15 heures en Mairie. Nous vous invitons à venir en Mairie à compter du vendredi 15 novembre afin de connaître votre numéro (affichage à la porte de la Mairie).

Le Maire : Khaled BENFERHAT

